## République Française

Envoyé en préfecture le 05/12/2022 Reçu en préfecture le 05/12/2022

ID: 028-212800890-20221130-2022\_69\_DEL-DE

Publié le



Département d'Eure-et-Loir

## COMMUNE DE CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS

#### Séance du 30 novembre 2022

Date de la convocation : 24 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente novembre à 19 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RAFFIN, Maire.

La séance a été publique.

<u>Présents</u>: Jean-Louis RAFFIN, Marie-Christine JUILLET-DORDET, Gérard MOREAU, Géraldine JAMBON, Serge DERUET, Suzanne GAULT, Michèle TROUTOT, Louis TROUTOT, Michel BARBIER, Michel FEILLU, Michel JAMBON, Jean-Marc NAVEAU, Caroline CHAMPETIER, Stéphane MOULIN, Séverine LEBRETON, Ellemedorine JENOUVRIER, Coralie BUCHET.

**Représentés**: Philippe HERVET pouvoir à Jean-Louis RAFFIN, Marjorie DARME pouvoir à Marie-Christine JUILLET-DORDET, Noémie DEGRUGILLIER pouvoir à Géraldine JAMBON.

Non représentée : Patrick LE MENN.

Secrétaire de séance : Ellemedorine JENOUVRIER.

## 2022/69 TARIFS LOCATIONS SALLES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu l'augmentation des coûts énergétiques pour les collectivités territoriales prévue sur les prochaines années.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

# Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (19 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention)

✓ DÉCIDE de fixer les tarifs de locations des salles communales à partir du 1<sup>ER</sup> janvier 2023 comme suit :

	202	2022		2023	
SALLE DES FETES	Habitants ou associations domiciliés sur la commune	Habitants ou associations <u>non</u> domiciliés sur la commune	Habitants domiciliés sur la commune	Habitants ou associations non domiciliés sur la commune	
	SALLE DE	S FETES			
½ journée	186€	226 €	190 €	230 €	
1 journée	360 €	482 €	365 €	485 €	
2 <sup>ème</sup> journée consécutive	186 €	248 €	190 €	250 €	
	SALLE DES FETI	ES + CUISINE			
1 journée	428 €	581 €	435 €	590 €	
2 <sup>ème</sup> journée consécutive	224 €	296€	230 €	305 €	
Réunions politiques	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
	FORFAIT ASS	OCIATIONS			
Forfait sur année scolaire	500 €		500 €		



ID: 028-212800890-20221130-2022\_69\_DEL-DE

	2022		2023	
SALLE DE REUNION POUR 20/30 PERSONNES	Habitants, associations ou entreprises domiciliés sur la commune	Habitants, associations ou entreprises <b>non</b> domiciliés sur la commune	Habitants, associations ou entreprises domiciliés sur la commune	Habitants, associations ou entreprises non domiciliés sur la commune
½ journée de 9h à 12h ou de 14h				
à 17h	32 €	42 €	35 €	45 €
1 journée de 9h à 17h	62 €	82 €	65€	85 €
	FORFAIT ASSO	OCIATIONS		
Forfait sur année scolaire			250 €	

	2022		2023	
CENTRE SOCIAL	Habitants, associations ou entreprises domiciliés sur la commune	Habitants, associations ou entreprises <b>non</b> domiciliés sur la commune	Habitants, associations ou entreprises domiciliés sur la commune	Habitants, associations ou entreprises non domiciliés sur la commune
½ journée de 9h à 12h ou de 14h à 17h			35 €	45 €
1 journée de 9h à 17h			65€	85 €
	FORFAIT ASSO	OCIATIONS		
Forfait sur année scolaire			250 €	

	2022		2023	
Forfait clé perdue	Habitants, associations ou entreprises domiciliés sur la commune	Habitants, associations ou entreprises <u>non</u> domiciliés sur la commune	Habitants, associations ou entreprises domiciliés sur la commune	Habitants, associations ou entreprises non domiciliés sur la commune
	50 €	50 €	50 €	50 €

Fait et délibéré le 30 novembre 2022

Pour extrait certifié conforme Jean-Louis RAFFIN

Maire de Châteauneuf-en-Thymerais